



# PROCÈS VERBAL SUCCINCT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EXERCICE DE L'ANNÉE : .....2017.....

Date de l'assemblée générale : .....03 Mars 2018.....

## 1 – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (année civile en cours)

**PRÉSENCE DES SOCIÉTAIRES** (toutes catégories de sociétaires – Maximum 5 pouvoirs par sociétaires)

Présents : .....19....

Représentés : .....8.

Total = ...27..... Sur un effectif de \_35

## 2 - APPROBATION DU RAPPORT MORAL

**RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT**

Approbation = OUI   } Joindre le document

## 3 - APPROBATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS

**BILAN DES ACTIVITÉS PRÉSENTÉ PAR LE SECRÉTAIRE**

Approbation = OUI   } Joindre le document

## 4 - APPROBATION DU BILAN FINANCIER ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL

**4.1 - BILAN FINANCIER PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER**

Approbation = OUI   } Joindre le rapport détaillé de la Commission de contrôle

**4.2 - BUDGET PRÉVISIONNEL (année civile en cours) PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER**

Approbation = OUI   } Document à conserver à la section

**Le bilan financier détaillé est communiqué au Trésorier général pour le 31 mars au plus tard**

## 5 – INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION DE LA SECTION LOCALE

**5.1 – BUREAU** (mandat de 2 ans, renouvelable ; tous les membres sont issus du comité de section ; le Président et les Vice-présidents sont de la catégorie "membre titulaire")

**Nota :** au sein de la "S.N.E.M.M" il n'y a pas de renouvellement au tiers (1/3) du bureau et du comité de section (dont le bureau en est issu).

Mandat du . 03 Mars 2018 ..... au . ....03 Mars 2020.....

Président : Mr MERELLE, Guy ---- Tél : 03.23.58.41.68  
1<sup>er</sup> Vice-président Mr FIECHA, Pierre --- Tél : 03.23.97.02.52  
2<sup>o</sup> Vice-président : Mr PINON, Dominique—Tél : 03.23.58.21.71  
Secrétaire : Mr MERELLE, Guy – Tél : 03.23.58.41.68  
Présidents Honoraires : Mr DEVIN, René – Tél : 03.27.60.47.03 et RUTON, Robert -- Tél : 03.23.98.44.49  
(Anciens Présidents) -  
Trésorier : Mr HENRY, Christian – Tél : 03.23.99.07.71  
Contrôleur aux Comptes Mr GOBRON, Antoine – Tél : 03.23.58.41.43

**5.2 – PORTE-DRAPEAUX** (peut être un membre ou non du Comité de section)

1 – Melle BRICOUT, Sylviane - Membre Titulaire—Tél : 06.37.27.29.97

2 – Mr KEISER, Serge (Ancien Porte-Drapeau et Porte-Drapeau Honoraire. Membre Titulaire --- Tél : 03.23.64.15.42.26

**5.3 – COMMISSION DE CONTRÔLE : GOBRON, Antoine**  
**Tél : 03.23.58.41.43 -(Contrôleur aux Comptes)**  
(mandat de 2 ans, renouvelable) Du 03 Mars 2018 au 03 Mars 2020

**5.4 – DÉLÉGUÉ NATIONAL ÉLU** (mandat de 2 ans, renouvelable - lePrésidentdelasectionestdéléguédedroit)

Mandat du 03 Mars 2018 au 03 Mars 2020

Nom : MERELLE, Guy – Président.

**5.5 – DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ÉLU** (mandat de 2 ans, renouvelable - lePrésidentdelasectionestdéléguédedroit)

Mandat du 03 Mars 2018 au 03 Mars 2020

Nom : FIECHA, Pierre (1° Vice-Président)

**5.6 – BUREAU DU COMITÉ LOCAL DES DAMES D'ENTRAIDE** (lePrésidentdelasectionetleTrésoriersontmembresdedroit)

N E A N T

**5.7 - PORTE-FANION** (peut être un membre ou non du Conseil d'entraide) : N E A N T

De 2 à 6 membres

Une même personne peut cumuler les deux fonctions

Dans le cas de l'existence d'un Comité Local

## 6 - REMARQUES ET SUGGESTIONS

Dans sa prise de paroles, il rappela et aborda en quelques mots les THEMES SUIVANTS :

- : L'invitation réussie par leur présence de l'ensemble des Présidents des Associations patriotiques d'HIRSON et sa Région à son AG (Anciens combattants/FNACA /ADIF/SOUVENIR FRANÇAIS....) pour se regrouper en cette journée en honneur de la Médaille Militaire mais aussi et surtout pour rendre hommage au Drapeau Français.
- : Rappel de la valeur et de la fierté du port de la Médaille Militaire mais aussi des devoirs, le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect des valeurs morales - La FUSION avec la section voisine de LE NOUVION EN THIERACHE entérinée par le CA - Le changement de dénomination de notre Section appelée maintenant 492° Section de la Médaille Militaire d'HIRSON et du Pays de Thiérache- Les : démission et Adhésion au sein de sa section (1 pour 1)
- : Commentaires des directives du Président Général de la SNEMM concernant la COMPTABILITE et le rôle attendu des Administrateurs de la SNEMM – Mise à l'honneur du courage et de la détermination du PG devant les « FRONDEURS ».
- : Nomination et rôle des deux nouveaux Délégués Généraux à la SNEMM - Dispositions nouvelles concernant la demande d'attribution de la CARTE de COMBATTANT pour les militaires du contingent présent en ALGERIE entre le 2 Juillet 1962 et le 1 Juillet 1964 - CHANCELLERIE : Commentaires sur le Décret Triennal d'attribution des décorations en baisse pour la Légion d'Honneur et la Médaille Militaire – La baisse constante des Effectifs de la SNEMM - du DRAP TRICOLORE sur les cercueils concernant les Médaillés Militaires qui ne remplissent pas les conditions fixées par le Décret mais aussi de la phrase du Général d'Armée PUGA, Grand Chancelier de la Légion d'honneur qui a dit qu'il n'y avait pas « d'opposition légale » à ce qu'on ne puisse pas autoriser le drapeau tricolore sur un cercueil - De l'attribution des COLIS de NOEL pour ses 5 Veuves ainsi que de la saine comptabilité de sa SECTION .

Fait à HIRSON, le 03 Mars 2018

Le Président et Secrétaire

MERELLE, Guy

Le Vice-Président

PINON, Dominique

Le Trésorier

HENRY, Christian

### DESTINATAIRE

Secrétariat général de la S.N.E.M.M  
36, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS  
[secretariat.general.medmil@orange.fr](mailto:secretariat.general.medmil@orange.fr)





